

----- Message transféré -----

Sujet : Monsieur le député Dominique Potier (54)

Date : Thu, 10 Jan 2019 21:18:31 +0100

De : xxxxx

Pour : article68@upr.fr

Bonsoir,

Suite aux vœux de Mr le Député Potier à Toul ce soir, ce fût l'occasion d'une remise en main propre du dossier Destitution accompagné de la lettre type "gilets jaunes" (modification: j'ai mis "soutien des gilets jaunes" et non "membre").

Lors de la remise du dossier il m'a adressé une première réponse orale "J'y suis défavorable".
Je me doutais bien que son refus sous entendais " on met qui derrière ? Marine Le Pen?" ainsi qu'une peur de l'instabilité de la République.
Ma réponse " Bien sûr que ça n'ira pas jusqu'au bout , mais c'est symbolique !"

Je lui ai indiqué le tableau mis en ligne et l'espoir d'une réponse à ma lettre accompagnant le dossier.
Standby donc pour une réponse plus officielle..

PS: étant de gauche, j'ai rajouté de manière manuscrite une remarque résumée ici > un député est pour lancer l'article 68, il est LR. Cela serait fort regrettable que la gauche manque ce coche.

Bien cordialement,

xxxxx

Militant sur Nancy, Toul et ses environs